

Vous invitent à participer à un atelier d'approfondissement avec

**L'économiste financier François Morin, auteur de  
"L'Hydre mondiale : l'oligopole bancaire" ?**

**Mardi 3 novembre 2015 de 20h30 à 23h**

**Salle de réunion (35 places) de la Maison des Associations**  
(3, place Guy Hersant face au n° 75 de la rue du Férétra, métro Empalot)

Cet atelier vise à approfondir quelques sujets abordés par F. Morin lors de sa conférence-débat du 15 - 09 - 2015 au Bijou, à travers quelques points non exhaustifs, dont :

1. Pour s'assurer contre les variations (les instabilités) des taux de change et des taux d'intérêt, des contrats d'assurance, dits "produits dérivés" de ces taux ont été créés. Ces contrats assurent la valeur de ces produits dérivés pour une valeur dite "notionnelle" :
  - Cette valeur notionnelle (fixée au temps  $t_0$ ) est-elle immuable jusqu'à son terme (pendant toute la durée d'existence de leur taux sous-jacent) ou fluctue-t-elle dans le temps (c.à.d. peut-on spéculer) tout comme le taux de change ou d'intérêt sur lequel elle a été bâtie ?
  - La valeur à terme de cette valeur notionnelle est-elle fixée à partir de sa valeur au comptant (au temps  $t_0$ ) ou bien est-elle fixée à partir des anticipations de la valeur qu'elle pourrait avoir à son terme ?
2. Les valeurs notionnelles n'apparaissent pas dans le bilan mais figurent dans le "hors bilan" des 28 banques systémiques, dont 14 gèrent près de 90% du total de ces encours notionnels : le Crédit Suisse et la Deutsche Bank sont, avec l'USB et la Royal Bank of Scotland les 4 banques qui ont le rapport le plus élevé (de 55 à 30 fois) entre leur hors-bilan et leur bilan (cf. tableaux comparés 1 et 3 de "L'Hydre mondiale", p. 32 et 37).

Si "l'encours des valeurs notionnelles apparaît comme une mesure significative de capitaux qu'il convient de protéger pour combattre l'instabilité monétaire et financière internationale (p. 39), n'est-ce pas la signature que ces banques sont aussi (et peut-être surtout ?) des lieux de transit de fonds spéculatifs plus importants que chez leurs concurrentes
3. Concernant les dettes souveraines (ou publiques), leur envolée après 2008-2009 provient des 5400 milliards de \$ avancés par les Etats européens pour "sauver" (parfois nationaliser) des banques privées. Est-il vrai que ces Etats auraient plus reçu (avec les intérêts perçus) qu'ils n'avaient prêté ? Si oui, comment expliquer alors l'envolée de ces dettes ?
4. Lors de la faillite de Lehman Brothers en 2008, La FED des USA est intervenue massivement en émettant des CDS pour sauver le groupe financier AIG. Or, tu ne crois plus que *les Etats aient aujourd'hui la capacité d'injecter des sommes [aussi] colossales en cas de faillite bancaire ...* pour la raison qu'ils sont *exsangues* (p. 54), vu leurs *déficits budgétaires substantiels* (p. 73) qui alimentent leurs dettes et le paiement de ses intérêts. D'où trois questions :
  - Pourquoi en septembre 2008, les USA (via la FED) sont intervenus pour sauver AIG et n'ont pas sauvé Lehman Brothers de la faillite ?
  - Pourquoi les gouvernements des USA, du RU et du Japon (contrairement aux Etats membres de la zone euro) ne pourraient pas recourir à l'émission massive de monnaie pour sauver telle ou telle de leurs institutions financières nationales, fût-ce au prix d'une diminution de la valeur de leur monnaie ? Est-ce que ce n'est pas ce qui s'est passé en Chine en septembre (avec la dépréciation du Yuan) ?
  - Si un Etat X doit tant à Y qui doit tant à Z qui doit tant à X, pourquoi n'existe-t-il pas une chambre financière de compensation internationale des dettes qui aurait pour effet de diminuer alors les dettes des uns envers les autres ?